

Chronique des Vacances

VILLE DE CALAIS

Nous rappelons aux Sociétés Musicales de la Ville de Calais organisées pendant les fêtes de juillet, août et septembre, un grand festival permanent de musique. De nombreuses et importantes prises en espèces y sont affectées.

LA HERNE

Le Méthode CLAVERIE, de Paris, est la seule Méthode sérieuse et efficace. De toutes les méthodes actuellement inventées, seule la Méthode dont M. A. CLAVERIE est le créateur offre aux malades la garantie d'une efficacité facilement contrôlée et d'une valeur scientifique universellement reconnue.

Quels que soient l'âge, le sexe, l'ancienneté de l'affection, elle réduit l'infirmité sans douleur et sans crainte de rechute, tout en procurant aux blessés l'appui des conseils éclairés d'une profession d'élite spécialisée dans ce genre de soins.

Un tel enseignement doit être répété à nos lecteurs la présence de M. A. CLAVERIE par nous en recommandant expressément à ceux qui souffrent de ne rien faire avant d'avoir vu ce remarquable spécialiste qui recourra et fera lui-même l'application de ses merveilleux appareils sans ressort brevetés de 1894 à 1910.

LILLE, Samedi 2 et Dimanche 3, Hôtel de la Paix, 4, rue de Paris.

ROUBAIX, Mardi 5, Hôtel Ferraille, 15, rue Saint-Georges.

MAURUBIE, Mercredi 6, Hôtel du Grand Cerf.

TOURCOING, Jeudi 7, Hôtel du Cygne.

AVENNES, Vendredi 8, Hôtel du Nord.

CAMBRAI, Samedi 9, Hôtel Bolas.

VALENCIENNES, Dimanche 10, Hôtel du Commerce.

DOUAI, Lundi 11, Buffet Hôtel de la Gare.

Calais, mardi 12, Hôtel de la Gare.

VERIE pour la réunion des déplacements des organes chez la femme.

Chronique de l'Enseignement

Tribune Publique

ELECTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

On nous communique l'ordre du jour suivant, avec prière d'insérer :

1. Les institutrices de l'arrondissement de Douai réunies à Douai, 19, rue des Ferronniers, le jeudi 30 juin 1910, à 2 heures ;

2. Approuvent les déclarations et le programme de Mme Quillard qui promet d'agir en toutes circonstances en conformité des vues avec Mme Deguilage ;

3. Prennent acte du désistement de Mme Braine en faveur de Mme Quillard ;

4. Et s'engagent à assurer le succès de cette candidature le 5 juillet prochain.

NOTONS POUR Mme FREALLE :

On nous communique l'appel suivant :

Chères Collègues, Avez-vous bien lu et relu la lettre par laquelle Mme Frealle nous fait part des raisons qui ont motivé sa démission ?

Elle ne craint pas de protester bien haut contre la conduite de l'inspecteur primaire, son chef immédiat, qui ignore les regards qu'il doit à ses subordonnées, et traite les institutrices avec une inconvénance qui frise la gouaillerie.

Elle ne craint pas de s'élever avec indignation contre l'usage que le même inspecteur fait continuellement des lettres anonymes qu'il reçoit.

Elle ne craint pas de critiquer énergiquement l'ingérence de certains personnages politiques, toujours les mêmes, dans des questions purement professionnelles.

MISE AU POINT

Mme ROGIER nous adresse la communication suivante :

A une institutrice de Douai, Je me suis servie des colonnes du journal « Le Réveil » pour annoncer à mes collègues du Nord ma candidature au conseil départemental de l'enseignement primaire et pour leur faire connaître ma profession de foi.

Mais je ne me servais pas des mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque. Cependant il me sera bien permis de demander à cette institutrice pourquoi mon passé ne pourrait répondre de mes actes futurs.

On ne peut reprocher à l'homme qui a été instituteur d'être un homme qui ne se servirait pas de ses mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque.

Pas de servilité, de la bonne action corporelle et du dévouement.

Mme ROGIER, candidate au Conseil départemental.

Fédération des Sociétés et Associations vétérinaires de France

La session annuelle de la Fédération Vétérinaire de France s'est tenue les 16, 17 et 18 juin.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire. M. Lucet, assistant au Musée national de Médecine, président.

Le rapport de M. le docteur Moreau sur le projet de réglementation et constitution d'un document qui sera servi de base à la préparation d'un projet de loi sur l'inspection générale des viandes.

Le mandat de clôture de la session a eu lieu le 17, au Grand Restaurant Voltaire, sous la présidence de M. Vaastillière, directeur de l'Agriculture.

En cette occasion, un bronze d'art, « L'Agriculture de Lançon », a été offert à M. le sénateur Darbot, président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

MISE AU POINT

Mme ROGIER nous adresse la communication suivante :

A une institutrice de Douai, Je me suis servie des colonnes du journal « Le Réveil » pour annoncer à mes collègues du Nord ma candidature au conseil départemental de l'enseignement primaire et pour leur faire connaître ma profession de foi.

Mais je ne me servais pas des mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque. Cependant il me sera bien permis de demander à cette institutrice pourquoi mon passé ne pourrait répondre de mes actes futurs.

On ne peut reprocher à l'homme qui a été instituteur d'être un homme qui ne se servirait pas de ses mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque.

Pas de servilité, de la bonne action corporelle et du dévouement.

Mme ROGIER, candidate au Conseil départemental.

Fédération des Sociétés et Associations vétérinaires de France

La session annuelle de la Fédération Vétérinaire de France s'est tenue les 16, 17 et 18 juin.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire. M. Lucet, assistant au Musée national de Médecine, président.

Le rapport de M. le docteur Moreau sur le projet de réglementation et constitution d'un document qui sera servi de base à la préparation d'un projet de loi sur l'inspection générale des viandes.

Le mandat de clôture de la session a eu lieu le 17, au Grand Restaurant Voltaire, sous la présidence de M. Vaastillière, directeur de l'Agriculture.

En cette occasion, un bronze d'art, « L'Agriculture de Lançon », a été offert à M. le sénateur Darbot, président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

MISE AU POINT

Mme ROGIER nous adresse la communication suivante :

A une institutrice de Douai, Je me suis servie des colonnes du journal « Le Réveil » pour annoncer à mes collègues du Nord ma candidature au conseil départemental de l'enseignement primaire et pour leur faire connaître ma profession de foi.

Mais je ne me servais pas des mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque. Cependant il me sera bien permis de demander à cette institutrice pourquoi mon passé ne pourrait répondre de mes actes futurs.

On ne peut reprocher à l'homme qui a été instituteur d'être un homme qui ne se servirait pas de ses mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque.

Pas de servilité, de la bonne action corporelle et du dévouement.

Mme ROGIER, candidate au Conseil départemental.

Fédération des Sociétés et Associations vétérinaires de France

La session annuelle de la Fédération Vétérinaire de France s'est tenue les 16, 17 et 18 juin.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire. M. Lucet, assistant au Musée national de Médecine, président.

Le rapport de M. le docteur Moreau sur le projet de réglementation et constitution d'un document qui sera servi de base à la préparation d'un projet de loi sur l'inspection générale des viandes.

Le mandat de clôture de la session a eu lieu le 17, au Grand Restaurant Voltaire, sous la présidence de M. Vaastillière, directeur de l'Agriculture.

En cette occasion, un bronze d'art, « L'Agriculture de Lançon », a été offert à M. le sénateur Darbot, président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

MISE AU POINT

Mme ROGIER nous adresse la communication suivante :

A une institutrice de Douai, Je me suis servie des colonnes du journal « Le Réveil » pour annoncer à mes collègues du Nord ma candidature au conseil départemental de l'enseignement primaire et pour leur faire connaître ma profession de foi.

Mais je ne me servais pas des mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque. Cependant il me sera bien permis de demander à cette institutrice pourquoi mon passé ne pourrait répondre de mes actes futurs.

On ne peut reprocher à l'homme qui a été instituteur d'être un homme qui ne se servirait pas de ses mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque.

Pas de servilité, de la bonne action corporelle et du dévouement.

Mme ROGIER, candidate au Conseil départemental.

Fédération des Sociétés et Associations vétérinaires de France

La session annuelle de la Fédération Vétérinaire de France s'est tenue les 16, 17 et 18 juin.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire. M. Lucet, assistant au Musée national de Médecine, président.

Le rapport de M. le docteur Moreau sur le projet de réglementation et constitution d'un document qui sera servi de base à la préparation d'un projet de loi sur l'inspection générale des viandes.

Le mandat de clôture de la session a eu lieu le 17, au Grand Restaurant Voltaire, sous la présidence de M. Vaastillière, directeur de l'Agriculture.

En cette occasion, un bronze d'art, « L'Agriculture de Lançon », a été offert à M. le sénateur Darbot, président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

MISE AU POINT

Mme ROGIER nous adresse la communication suivante :

A une institutrice de Douai, Je me suis servie des colonnes du journal « Le Réveil » pour annoncer à mes collègues du Nord ma candidature au conseil départemental de l'enseignement primaire et pour leur faire connaître ma profession de foi.

Mais je ne me servais pas des mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque. Cependant il me sera bien permis de demander à cette institutrice pourquoi mon passé ne pourrait répondre de mes actes futurs.

On ne peut reprocher à l'homme qui a été instituteur d'être un homme qui ne se servirait pas de ses mêmes colonnes pour engager avec une collègue de Douai ? une polémique quelconque.

Pas de servilité, de la bonne action corporelle et du dévouement.

Mme ROGIER, candidate au Conseil départemental.

Fédération des Sociétés et Associations vétérinaires de France

La session annuelle de la Fédération Vétérinaire de France s'est tenue les 16, 17 et 18 juin.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire. M. Lucet, assistant au Musée national de Médecine, président.

Le rapport de M. le docteur Moreau sur le projet de réglementation et constitution d'un document qui sera servi de base à la préparation d'un projet de loi sur l'inspection générale des viandes.

Le mandat de clôture de la session a eu lieu le 17, au Grand Restaurant Voltaire, sous la présidence de M. Vaastillière, directeur de l'Agriculture.

En cette occasion, un bronze d'art, « L'Agriculture de Lançon », a été offert à M. le sénateur Darbot, président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

M. le sénateur Darbot a été nommé président honoraire de la Fédération.

Jules DUBUS Pharmacie Rue des Arts, 7, LILLE DRAGÉES DE SANTÉ

Chronique des Sports Les Régates Internationales de Lille

LES TIRS A HERGNIES

Excursion aux Grottes de Han

La Pastorie Peinture Email

PROGRAMME DES SPECTACLES

Hernies, Hydrocèles, Varicocèles

BULLETIN COMMERCIAL

BULLETIN FINANCIER

BOURSES

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

FEUILLETON DU 2 JUILLET

SALVATOR

par Alexandre Dumas

Cependant, il n'osa point se hasarder à y entrer. Si l'on savait que Sarrant était son père, son nom à lui était une dénomination.

M. Sarrant n'avait-il pas été arrêté sous le nom de Dubreuil ? Ne valait-il pas mieux le laisser écrouer sous le bénéfice de ce faux nom, qui ne dénotait pas le conspirateur dangereux et obstiné ?

Dominique ignorait encore pour quelle raison son père rentrait en France, mais il devinait bien que c'était pour cette cause à laquelle il avait voué sa vie : celle de l'espérance, ou plutôt, l'empereur étant mort, celle du duc de Reichstadt.

Pendant deux heures, le fil erra comme une ombre autour de ce tombeau du père, allant de la rue Dauphine à la place du Harlay, de la place du Harlay à la place du Harlay, de la place du Harlay à la place du Harlay.

Cette fois, son esprit fut trompé. Il mit, il entra, se coucha, ferma les yeux et, épuisé de fatigue, finit par s'endormir.

Mardi, à quatre heures, on vint chercher les plus sinistres assassins. Le cauchemar, comme une épave, se leva sur eux.

que, plans toute la nuit autour de sa tête, et, quand le jour vint, il se réveilla ; le sommeil, au lieu de réparer ses fatigues, n'avait fait que les augmenter.

Il se leva et essaya de retrouver, éveillé, les impressions du sommeil ; il lui semblait qu'un milleu de ce chaos orange un ange avait passé, lumineux et pur.

Un jeune homme était venu à lui, au visage doux et loyal, lui avait tendu la main, et dans une langue inconnue, et que pourtant il avait comprise, il lui avait dit : Appuie-toi sur moi et je te soutiendrai !

Ce visage lui était connu. Seulement, où, à quelle époque, dans quelle circonstance l'avait-il vu ? Ce personnage était-il même réel, ou n'était-ce qu'un des souvenirs vagues que l'on semble conserver d'une vie antérieure, qui ne se révèle à la nôtre que dans l'éclair d'un songe ? N'était-il pas Hyacinthe ?

Dominique, en essayant de voir clair dans les ténèbres de son cerveau, alla, tout pensif, s'asseoir près de la fenêtre, sur cette même chaise, où il s'était assis la veille pour regarder le tableau de « Saint Hyacinthe », absent aujourd'hui. Alors, la mémoire de Carmélite et de Colomban lui revint au cœur et, en se souvenant de ses deux amis, il se rappela Salvator.

Salvator, c'était l'ange de sa nuit, c'était le beau jeune homme au visage doux et loyal, qui, debout à son chevet pendant son sommeil, avait dit : « Appuie-toi sur moi et je te soutiendrai ! »

Après la scène poignante au milieu de laquelle Salvator lui était apparu repassa tout entière devant ses yeux. Il se voyait encore assis dans le pavillon de Colomban, au Bas-Mendon, devant les tentures, les prières des moines, tandis que des larmes descendaient de ses yeux.

Tout à coup, « ces jeunes gens étaient entrés dans la chambre mortuaire, tête nue et

incliné ; ces deux jeunes gens, c'étaient Jean Robert et Salvator.

Salvator, en l'apercevant, avait poussé une espèce de cri joyeux dont il n'eût jamais pu comprendre le sens intime, et qui, jamais n'approchant de lui, ne lui eût dit d'une voix à la fois ferme et émue : « Mon père, sans vous en douter, vous avez sauvé la vie à l'homme qui est devant vous ; et cet homme, qui ne vous